

Informations de base	
<b>2021/2705(RSP)</b>	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur le règlement d'exécution (UE) 2021/621 de la Commission du 15 avril 2021 modifiant le règlement (UE) n° 37/2010 afin de classifier la substance «imidaclopride» en ce qui concerne sa limite maximale de résidus dans les aliments d'origine animale	
<b>Subject</b>	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.09 Phytosanitaire, phytopharmacie, agriculture biologique, agro-génétique: généralités 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2021/2705(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 115-p2
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/9/06030